

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 février 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 17 février 2025, s'est réuni à 09h00 à la Salle de l'écureuil à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s : ABELLAN Tim ; BALLELIO Pierre ; BERTRAND Patrice (suppléant de Mr CHONE Jean-Philippe) ; BLANC Maurice (suppléant de Mr GAT Thierry) ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; GAMET Christian ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc.

Pouvoirs :

Excusé(e)s : ATHANAZE Pierre ; BONNEFOY Mireille ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GIROMAGNY Véronique ; GROSPERRIN Anne ; ROSET Patrick ; SCOTTI Mattia ; SUBRA Cécile ; VARIGNY Nicolas.

Absents non excusés :

**Délibération n°2025-001
du comité syndical**

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 24 octobre 2024

Vu le conseil syndical qui s'est tenu le 24 octobre 2024,
Vu l'ordre du jour de la séance du 24 octobre 2024 et les échanges en séance,
Vu le Procès-Verbal de la séance du 24 octobre 2024,
Vu le bureau qui a eu lieu le 07 février 2025,

Monsieur le président propose à l'assemblée de délibérer pour approuver le Procès-Verbal précité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	22	Voix pour	12
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	12	Voix contre	0
Pouvoirs	0	Abstention	0
Absents excusés	10		
Absents non excusés			

- **APPROUVE** le PV de la séance précédente.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président

